

# Chef de projet Eau potable et assainissement

Ref : 2026-2175942

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)

## Localisation

RUE DU CHATEAU D EAU  
97660 DEMBENI

**Domaine :** Direction et pilotage des politiques publiques

**Date limite de candidature :** 19/06/2026

## Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

## Expérience souhaitée

Non renseigné

## Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

## Catégorie

Catégorie A (cadre)

## Management

Non

## Télétravail possible

Oui

## Vos missions en quelques mots

Le-la chef de projet conduit des opérations concernant la construction et/ou la réhabilitation d'infrastructures liées à la production, au stockage, à la distribution d'eau potable et à la collecte et au traitement des eaux usées.

- Analyser la demande et les besoins du LEMA, les risques et opportunités du projet
- Définir et analyser les caractéristiques fonctionnelles, environnementales et techniques relatives au type d'ouvrage ou produit à réaliser
- Élaborer des cahiers des charges de consultation de prestataires d'études, de maîtres d'oeuvre
- Assurer le suivi des procédures administratives de délivrance des autorisations nécessaires aux travaux
- Intervenir dans le montage des aides financières

- Suivre et piloter les opérations depuis la phase amont jusqu'à la réception
- Participer, le cas échéant, à des études de portée générale (schémas directeurs), des groupes de travail ou équipes projet sur la thématique de la gestion de l'eau

Liaison hiérarchique

Rattachement hiérarchique au-à la Responsable de l'Antenne de Mayotte

Le pilotage des activités « Eau et assainissement » est placé sous l'autorité fonctionnelle du/de la Chef.fe de mission « Eau et assainissement »

Relations internes :

- Le-la Chef.fe de mission
- Le Directeur de l'Agence Océan Indien
- Les Directions Techniques et Territoriales du Cerema

Relations externes :

- Les Eaux de Mayotte (LEMA), Syndicat mixte assurant la maîtrise d'ouvrage
- La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement et de la Mer de Mayotte (DEALM)
- Les autres acteurs locaux techniques, politiques et institutionnels : SGAR, OFB, BRGM, AFD, ARS, SMAE, SMAA ...

## Profil recherché

Savoir

Expertise technique dans les domaines de l'eau potable et/ou de l'assainissement,  
Bonne connaissance des problématiques transversales de la gestion de l'eau sur un territoire  
Connaissances générales des politiques publiques, de la réglementation et des procédures administratives  
Expérience attendue en conduite d'opérations dans le domaine (Code de la Commande Publique, CCAG Travaux, PI et MOE)

Savoir-faire

Parfaite maîtrise de la conduite de projet  
Capacité d'analyse et de synthèse  
Aptitude à l'animation d'équipes, à conduire des négociations et des concertations  
Fortes aptitudes relationnelles et rédactionnelles  
Force de proposition  
Capacité à travailler en environnement complexe  
Savoir rendre compte

Savoir-être

Sens des responsabilités et du travail en équipe  
Rigueur et organisation  
Sens de l'écoute et de la pédagogie  
Aisance dans la communication écrite et orale  
Créativité  
Grande capacité d'adaptation

# Éléments de candidature

## Personne à contacter

severine.bes-de-berc@cerema.fr

## À propos de l'offre

### Informations complémentaires

Séverine Bès de Berc, Directrice territoriale Outre-Mer :  
severine.bes-de-berc@cerema.fr

José-Luis Delgado, Directeur de l'Agence Océan Indien :  
jose-luis.delgado@cerema.fr

OMAR Abdallah Ben, Responsable de l'Antenne de Mayotte :  
abdallah.omar@cerema.fr

srh : ge.srh.ddrl.sg.cerema@cerema.fr

Code poste Renoirh : E000023559

### Conditions particulières d'exercice

Conditions matérielles  
Ordinateur et téléphone portable  
Véhicule en pool

Horaires et saisonnalités  
Règlement intérieur du temps de travail du Cerema

Conditions particulières  
Déplacements occasionnels à La Réunion et dans l'hexagone, ponctuels dans les autres  
Départements et Régions d'Outre-mer.  
Permis VL indispensable  
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels

### Fondement juridique

Ce poste est ouvert à tout candidat compétent, qu'il soit fonctionnaire ou non. Le recrutement d'un candidat non fonctionnaire se ferait sur le statut de contractuel, a priori pour un contrat de 3 ans (à confirmer avec le recruteur), après constat de l'absence de candidature de fonctionnaire adaptée (fondement juridique : 2° de l'article L.332-2 du code général de la fonction publique de L'État). A l'issue du contrat de 3 ans, il est envisageable de poursuivre en CDI ou par un autre contrat de 3 ans, sous réserve de l'accord des parties.

### Statut du poste

Vacant à partir du 01/10/2026

## Métier de référence

Responsable sectorielle / sectoriel

## Qui sommes nous ?

Le Cerema, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, est le premier établissement à pilotage partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il est présent au plus près des territoires avec ses 2 500 agents répartis dans 26 implantations en métropole et Outre-mer.

Afin de renforcer sa présence dans les Départements et Régions d'Outre-mer, le Cerema a créé en janvier 2023 une Direction Territoriale Outre-mer implantée à La Réunion, à Mayotte, en Guyane et en Guadeloupe.

Dans le cadre du Plan Eau DOM visant à améliorer les services d'eau potable et d'assainissement rendus aux usagers, le Cerema, conjointement avec la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement et de la Mer de Mayotte (DEALM), apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) au Syndicat « Les Eaux de Mayotte » (LEMA) pour la mise en oeuvre de son Contrat de Progrès 2022-2026, comprenant un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) dans les domaines de l'eau potable (500M euros) et de l'assainissement (200 M euros).

Pour conduire les opérations prévues dans ce PPI, le Cerema constitue une équipe basée à son Antenne de Mayotte, composée d'un-e Chef-fe de Pôle, et de cinq agents, Dr-Drice(s) de projet et Chef-fe(s) de projet.